



Distr.
GENERALE
A/5516
17 septembre 1963
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Dix-septième session

LETTRE EN DATE DU 13 SEPTEMBRE 1963 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT ADJOINT DU YEMEN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la République arabe du Yémen a adhéré au traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires qui a été conclu à Moscou par les représentants des Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et du Royaume-Uni.

Ce traité a été signé par les représentants du Gouvernement de la République arabe du Yémen à Moscou et à Washington.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ce communiqué comme document de l'Assemblée générale.

Le Chargé d'affaires,

Représentant permanent adjoint du
Yémen auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Yahya H. GEGHMAN
